



# Index de l'égalité professionnelle femmes – hommes 2023

# INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES 2023

## LA MÉTHODOLOGIE

### Pourquoi ?

Dans le but de mesurer l'efficacité des politiques menées par une entreprise en matière d'égalité professionnelle, la « loi avenir professionnel » (loi n°2018-771) les incite à calculer et publier chaque année en France les résultats de **l'index égalité hommes / femmes**.

Cet index prend en compte plusieurs **critères calculés sur un total de 100 points** :

1

**L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes :**  
calculé sur **40 points**, par tranche d'âge et par niveau de classification des conventions collectives applicables ;

2

**L'écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes :**  
calculé sur **35 points**, par échelon hiérarchique conformément à la convention collective des assurances ;

3

**Pourcentage de salariées revenues de congé maternité et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour :**  
calculé sur **15 points**.

4

**Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations :**  
calculé sur **10 points**, il s'agit de la répartition des salaires par sexe parmi les salariés ayant perçu les plus 10 plus hautes rémunérations.

# INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES 2023

## LES RÉSULTATS

AXA IM Select France  
obtient un score de :  
**79/100**  
sur l'année 2023

| INDICATEUR                       | POINTS OBTENUS |
|----------------------------------|----------------|
| 1. Ecart de rémunération         | 34             |
| 2. Ecart de taux d'augmentations | 25             |
| 3. Congé maternité               | 15             |
| 4. 10 plus hautes rémunérations  | 5              |